

**LES PUISSANCES ÉMERGENTES DANS LE SYSTÈME MONDIAL :
DÉFIS POUR LE CANADA**

**Gerald Schmitz, analyste principal
Division des affaires politiques et sociales**

Le 27 mars 2006

Le Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement travaille exclusivement pour le Parlement, effectuant des recherches et fournissant des informations aux parlementaires et aux comités du Sénat et de la Chambre des communes. Entre autres services non partisans, il assure la rédaction de rapports, de documents de travail et de bulletins d'actualité. Les analystes peuvent en outre donner des consultations dans leurs domaines de compétence.

**THIS DOCUMENT IS ALSO
PUBLISHED IN ENGLISH**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION :	
RÉÉQUILIBRAGE DES FORCES À L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE.....	1
A. Conséquences pour le Canada.....	6
MONTÉE DES « BRIC » ET APPROCHE « BRICSAM »	7
A. Conséquences pour le Canada.....	11
L'ASIE ÉTEND SA PUISSANCE AU MONDE : CHINE ET INDE.....	14
A. Conséquences pour le Canada.....	19
AUTRES PUISSANCES ÉMERGENTES : BRÉSIL ET AFRIQUE DU SUD.....	24
A. Conséquences pour le Canada.....	27
CONCLUSION.....	28



CANADA

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

LES PUISSANCES ÉMERGENTES DANS LE SYSTÈME MONDIAL : DÉFIS POUR LE CANADA

INTRODUCTION : RÉÉQUILIBRAGE DES FORCES À L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE

Le transfert de pouvoir de l'Ouest à l'Est s'accroît et modifiera bientôt radicalement le contexte dans lequel faire face aux défis internationaux – ainsi que les défis eux-mêmes. À l'Ouest, nombreux sont ceux qui sont déjà conscients de la puissance grandissante de l'Asie. Cette prise de conscience ne s'est toutefois pas encore traduite en état de préparation.

James Hoge Jr, « A Global Power Shift in the Making »,
Foreign Affairs, juillet-août 2004

[...] nous savons que les nouveaux géants tels la Chine, l'Inde et le Brésil font déjà sentir leur présence. Leur influence croissante – notamment en matière économique – a des conséquences importantes pour le Canada [...] Si le Canada regarde changer le monde les bras croisés, il doit s'attendre à ne plus avoir autant voix au chapitre dans les affaires internationales. Mais nous nous rapprocherons de ces nouvelles puissances, en nouant de nouveaux liens bilatéraux et en restructurant la façon dont les pays collaborent dans l'ensemble des régions, afin de tenir compte de leurs besoins.

Gouvernement du Canada, *Énoncé de politique internationale du Canada – Fierté et influence : notre rôle dans le monde*, « Survol », avril 2005

Les puissances « arrivistes » – la Chine, l'Inde et peut-être d'autres, comme le Brésil et l'Indonésie – ont la capacité de rendre obsolètes les vieux tandems Est-Ouest, Nord-Sud, alignés et non alignés, développés et en développement. Les regroupements géographiques classiques verront de plus en plus leur influence diminuer dans les relations internationales [...] La course aux allégeances sera davantage ouverte, moins fixe que par le passé.

National Intelligence Council, *Mapping the Global Future*,
Rapport du National Intelligence Council's 2020 Project,
Washington (D.C.), décembre 2004

Les grands glissements dans les rapports de forces entre sociétés, pays, régions ou empires n'ont rien de nouveau dans les affaires mondiales. La seule certitude que nous ayons au sujet d'un rapport de forces, c'est qu'il changera. De nouvelles puissances émergent, alors que celles en place, même les plus grandes, connaissent un déclin⁽¹⁾. De grands glissements se produisent rarement, mais lorsqu'ils surviennent, ils sont habituellement lourds de conséquences. En outre, historiquement, ils ont rarement été pacifiques. L'effondrement de l'Union soviétique a été une exception, à la fin d'un siècle qui avait connu deux guerres mondiales dévastatrices. Par ailleurs, la fin de la guerre froide a donné lieu à de nouveaux conflits à l'intérieur des États et entre eux plutôt qu'à un « nouvel ordre mondial » stable. Les institutions et régimes internationaux ont encore du mal à faire face aux ramifications des nouveaux États ou des États « en voie de déliquescence ou fragiles ».

D'autres facteurs, notamment ceux associés à la mondialisation, se conjuguent pour engendrer une « redistribution mondiale du pouvoir », selon le récent *Énoncé de politique internationale du Canada*⁽²⁾. La domination des États-Unis comme seule superpuissance du système international de l'après-guerre froide en a amené certains à parler d'un « moment unipolaire ». Les exploits américains sur le plan militaire demeurent inégalés, bien que les fardeaux à assumer ne cessent de s'alourdir. Pourtant, à d'autres égards, notamment l'économie de même que les sciences et la technologie, les États-Unis commencent à perdre du terrain à l'échelle mondiale. Une Union européenne élargie de 25 (bientôt 27) pays membres est apparue à l'Ouest comme un centre du pouvoir avec lequel compter. Ailleurs, de grandes « puissances émergentes » – la Chine et l'Inde sont les deux plus fréquemment mentionnées – sont de plus en plus considérées comme défiant le leadership occidental et susceptibles de finir par dépasser la plupart sinon la totalité des grandes puissances actuelles.

Le défi immédiat le plus évident, et un thème central du présent document, est d'ordre géopolitique et vient des ressources énergétiques croissantes des pays à économie de marché émergente, dont les progrès rapides seront lourds de conséquences pour les pays industrialisés du G7. Ces dernières années, beaucoup de livres et d'articles ont été écrits sur ces

-
- (1) Des historiens ont analysé et parfois tenté de déterminer les conséquences de telles tendances pour les puissances dominantes à l'échelle du monde, y compris les États-Unis et la Grande-Bretagne avant eux. Voir notamment Paul Kennedy, *The Rise and Fall of the Great Powers: Economic Change and Military Conflict from 1500 to 2000*, New York, Random House, 1987.
- (2) Gouvernement du Canada, *Énoncé de politique internationale du Canada – Fierté et influence : notre rôle dans le monde*, « Survol », Ottawa, avril 2005, p. 1.

tendances manifestes, dont bon nombre par des Américains selon lesquels les États-Unis, malgré toute leur puissance actuelle, ne sont pas préparés à faire face à ce qui s'en vient. Par exemple, Jeffrey Garten, ancien sous-secrétaire d'État au Commerce du gouvernement Clinton, a écrit il y a presque dix ans que : « Traiter avec les grands marchés émergents sera au cœur de notre bien-être économique et de notre sécurité dans les décennies à venir. Il faudra pour cela changer notre façon d'envisager nos politiques économiques et sociales et adopter de nouvelles stratégies pour notre participation outre-mer. L'Amérique n'est absolument pas préparée à affronter ce défi. »⁽³⁾

Garten a identifié dix « grands marchés émergents » (GME) d'après des critères fondés sur l'importance des bases de ressources et le poids démographique, la pénétration accrue des marchés, l'influence régionale, les ambitions internationales, la vigueur de la croissance économique et la libéralisation du commerce. Le groupe comprend la Chine, l'Inde et le Brésil comme trois principaux, suivis du Mexique, de l'Indonésie, de la Corée du Sud, de l'Afrique du Sud, de l'Argentine, de la Turquie et de la Pologne. Garten a fait valoir que les GME seraient au centre de la grande dynamique mondiale des prochaines décennies et que cela nécessiterait un « changement massif » de la façon dont les décideurs occidentaux envisagent leurs intérêts stratégiques internationaux. En particulier, selon Garten : « Il est probable que nos relations [des États-Unis] avec la Chine deviendront au cours de la prochaine décennie l'élément le plus important de toute notre politique étrangère. »⁽⁴⁾

Ces prévisions ont été faites avant les attaques du 11 septembre 2001 et le regain d'intérêt suscité pour le terrorisme international et les événements au Moyen-Orient. Garten avait aussi inclus dans les GME l'Argentine et la Pologne avant que la première connaisse sa crise financière et que la seconde entre à l'Union européenne. Des analyses ultérieures des principales puissances internationales ont promu dans le peloton de tête divers autres candidats qui sont considérés comme jouant des rôles d'importance mondiale ou dont les progrès sont vus comme non négligeables à l'échelle internationale. Par exemple, une étude de la politique étrangère de dix « grandes puissances et puissances émergentes » inclut l'Iran parmi ces dernières⁽⁵⁾.

(3) Jeffrey E. Garten, *The Big Ten: The Big Emerging Markets and How They Will Change Our Lives*, New York, Basic Books, 1997, p. xi [traduction].

(4) *Ibid.*, p. 10 [traduction].

(5) Steven Hook (dir.), *Comparative Foreign Policy: Adaptation Strategies of the Great and Emerging Powers*, Upper Saddle River (N.J.), Prentice Hall, 2002.

Ces perspectives contemporaines prévoient toutes un changement rapide, voire brutal, dans un monde de désordre. Ainsi, au fur et à mesure que les questions de politique internationale sont devenues encore plus complexes et interreliées, les relations inter-États sont également devenues plus floues et instables. L'analyse précitée des dix principales puissances en matière de politique étrangère fait observer que : « La politique mondiale reste dans un profond état de mouvance plus d'une décennie après la fin de la guerre froide. On attend encore que s'équilibrent les forces entre États-nations [...] »⁽⁶⁾

Néanmoins, ce qui n'a pas changé dans toutes les récentes prévisions, de même que dans les prévisions antérieures, c'est le rôle de plus en plus important joué dans les affaires mondiales par les géants asiatiques, la Chine et l'Inde, qui ont remplacé le Japon. C'est là le seul phénomène mondial qui semble incontestable.

L'importance d'un glissement induit par l'Asie dans l'équilibre des forces mondiales a été soulignée dans un exercice de grande portée entrepris par le National Intelligence Council (NIC) de la U.S. Central Intelligence Agency en 2004. Envisageant ce que serait le monde en 2020, le rapport du « 2020 Project » du NIC a résumé ses conclusions comme suit :

L'émergence vraisemblable de la Chine et de l'Inde, ainsi que d'autres pays, en tant que nouveaux acteurs de poids sur la scène mondiale – comme ce fut le cas d'une Allemagne unie au XIX^e siècle et des puissants États-Unis au début du XX^e siècle –, transformera le paysage géopolitique et pourrait avoir des répercussions aussi spectaculaires que celles intervenues au cours des deux siècles précédents. Les observateurs disent que le dernier siècle a été celui des Américains. De même, le XXI^e siècle pourrait bien être vu comme celui où l'Asie, menée par la Chine et l'Inde, donnera toute sa mesure. Croissance économique forte et soutenue, capacités militaires en expansion et fortes populations, tous ces facteurs combinés contribueront à l'accroissement rapide prévu du pouvoir politique et économique de ces deux pays.

- D'après la plupart des prévisions, d'ici 2020, le produit national brut (PNB) de la Chine dépassera celui de chacune des puissances économiques occidentales, à l'exception des États-Unis. Le PNB de l'Inde aura dépassé celui des économies européennes ou sera sur le point de le faire.
- En raison du poids démographique de la Chine et de l'Inde – 1,4 milliard et presque 1,3 milliard d'habitants respectivement d'ici 2020, selon le Bureau du recensement américain – le niveau de vie de ces pays n'a pas besoin d'être

(6) *Ibid.*, « Introduction », p. 1 [traduction].

comparable aux niveaux occidentaux pour qu'ils deviennent d'importantes puissances économiques.

À moins d'un abrupt renversement du processus de mondialisation ou d'importants bouleversements dans ces pays, leur montée en puissance est une quasi-certitude. Cependant, la façon dont la Chine et l'Inde exerceront leur puissance grandissante et la question de savoir si elles établiront avec les autres puissances du système international des relations de coopération ou de concurrence sont de grandes incertitudes. Les économies d'autres pays en développement, comme le Brésil, pourraient les surpasser toutes à l'exception des grands pays européens d'ici 2020; l'économie de l'Indonésie pourrait également avoisiner celles de chacun des pays d'Europe d'ici 2020.⁽⁷⁾

La seule ampleur de l'économie en plein essor de la Chine et de l'Inde, toutes deux des puissances nucléaires également, fournit la preuve la plus impressionnante de leur ascension internationale, le taux de croissance de l'Inde finissant peut-être par dépasser celui de la Chine. Dans 20 ans, la Economist Intelligence Unit prévoit que, exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) selon des taux de change en parité du pouvoir d'achat, l'économie de l'Inde aura dépassé de loin celle du Japon, devenant la troisième en importance au monde en 2026 (9,9 p. 100 du PIB mondial, comparativement à 4 p. 100 pour le Japon). L'économie de la Chine aura dépassé celle des États-Unis d'ici 2017 et représentera 21,8 p. 100 du PIB mondial en 2026. (Par comparaison avec 2,5 et 2,4 p. 100 respectivement pour les prochaines « puissances émergentes », la Russie et le Brésil.) Entre-temps, la part du rendement mondial des 25 pays de l'Union européenne diminuera, passant de 21 à 16 p. 100⁽⁸⁾.

Selon de tels scénarios, la Chine et, dans une moindre mesure, l'Inde se hisseront au rang des puissances mondiales, rivalisant de poids avec l'Amérique et l'Europe en matière économique du moins. Leurs politiques étrangères seront donc étroitement surveillées dans les calculs futurs de politique internationale⁽⁹⁾.

(7) National Intelligence Council, *Mapping the Global Future*, rapport National Intelligence Council's 2020 Project, Washington (D.C.), décembre 2004, « Executive Summary », p. 9, souligné dans l'original [traduction] (http://www.cia.gov/nic/NIC_globaltrend2020.html).

(8) « The World in 2026 », *The Economist: The World in 2006*, p. 62.

(9) La Chine est de toute évidence la puissance émergente la plus étroitement surveillée de toutes. Pour un éventail des perspectives asiatiques sur la montée en puissance de la Chine dans le monde, voir la section spéciale sur la Chine dans *Foreign Affairs*, vol. 84, n° 5, septembre-octobre 2005. Voir également « Balancing Act: A Survey of China », *The Economist*, 25 mars 2006.

A. Conséquences pour le Canada

Qu'est-ce que tout cela signifie pour le Canada? Il est vrai que les relations que le Canada entretient avec son voisin, les États-Unis, constitueront toujours un élément extrêmement important de la politique internationale d'un point de vue canadien. En fait, face aux pressions concurrentielles exercées par d'autres régions, notamment l'Asie en plein essor, le Canada pourrait, entre autres, poursuivre davantage l'intégration de l'économie nord-américaine afin de contrer ce défi concurrentiel en position de force régionale. Il pourrait peut-être aussi réagir en essayant de moins dépendre du marché nord-américain en établissant de nouveaux partenariats avec les puissances en expansion. Dans l'un ou l'autre cas, au fur et à mesure que le monde deviendra plus multipolaire – les grandes puissances émergentes forçant le rythme des changements dans le système international – les conséquences se feront plus nombreuses pour le Canada, étant donné son fort degré d'exposition au commerce international et aux mouvements des investissements. Le Canada devra élaborer des stratégies internationales pour en tenir compte, sous peine de se retrouver marginalisé, non seulement par rapport aux États-Unis, mais également sur le plan multilatéral.

Le Canada ne pourra probablement pas échapper à une certaine diminution de son poids sur la scène internationale. Dans un récent pronostic, le Conference Board du Canada a fait observer que : « Dans 15 ans, le Canada comptera pour moins de 2 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) mondial, seulement 1 p. 100 des dépenses militaires mondiales et seulement 0,5 p. 100 de la population mondiale. Notre rôle dans la dynamique mondiale sera marginal. »⁽¹⁰⁾

Il importe de comprendre qu'il s'agit d'une diminution *relative*, et qu'elle *n'est pas* attribuable à une augmentation de la puissance des États-Unis. Au contraire, comme le fait remarquer Charles Doran, les États-Unis « feront tout leur possible pour conserver leur propre part de puissance dans un monde de plus en concurrentiel [...] La diminution relative de la capacité canadienne s'explique en vérité du fait que des moyennes puissances à l'énorme capacité de croissance et connaissant une croissance rapide se hissent à partir du bas du système central. Au fur et à mesure de leur ascension, elles accaparent une part du pouvoir des puissances moyennes riches comme le Canada qui ne croissent pas aussi rapidement. Trois États

(10) Conference Board du Canada, « Facing the Risks: Global Security Trends and Canada », *Executive Action*, Ottawa, février 2006, p. 2 [traduction].

en particulier sont en mesure d'ébranler la position du Canada. Il s'agit de la Chine, de l'Inde et du Brésil, peut-être dans l'ordre de l'ampleur de leur impact. »⁽¹¹⁾

Doran et d'autres prévoient que le Canada, malgré ses riches ressources et sa réputation internationale, subira une pression accrue de la part de ces puissances émergentes désireuses de promouvoir leurs intérêts au sein des grandes tribunes internationales. Le Canada devra donc concentrer stratégiquement ses énergies et utiliser tous ses talents s'il veut conserver une présence significative dans la prise de décision internationale de demain.

MONTÉE DES « BRIC » ET APPROCHE « BRICSAM »

En 2003, la firme américaine Goldman Sachs a publié une étude originale portant en particulier sur quatre économies de marché émergentes : le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (ce qu'on appelle les « BRIC »)⁽¹²⁾. L'analyse a fait des projections jusqu'en 2050 et comparé des scénarios de croissance possible pour ces quatre pays comparativement au « G6 » – les six plus grands pays industrialisés au PIB de plus de un billion de dollars américains (en fait, le G7 moins le Canada)⁽¹³⁾. Voici quelques-unes des tendances mises en relief par cette projection :

- Le classement des principales économies mondiales aura radicalement changé d'ici 2050 (voir le tableau 1). Seuls les États-Unis et le Japon figureront encore parmi les six plus grandes.
- D'ici 2039, les économies combinées des BRIC dépasseront les économies combinées du G6 en dollars américains.
- Si l'on utilise la même méthode de calcul (PIB exprimé en dollars américains), la Chine les dépassera toutes à l'exception des États-Unis d'ici 2016, et les États-Unis d'ici 2041.

(11) Charles F. Doran, « Explaining ascendancy and decline: the power cycle perspective », *International Journal*, vol. LX, n° 3, été 2005, p. 695 et 696 [traduction].

(12) Dominic Wilson et Roopa Purushothaman, *Dreaming with the BRICs: The Path to 2050*, Global Economics Paper No. 99, Goldman Sachs, New York, 1^{er} octobre 2003 (<http://www.gs.com/insight/research/reports/99.pdf>).

(13) Le Canada a depuis dépassé la marque du billion de dollars américains pour la taille de son économie, son PIB ayant atteint 1,13 billion de dollars américains en 2005, en partie grâce à l'appréciation de son dollar. Le Canada pourrait donc être inclus dans un exercice futur de ce genre, mais cela ne changerait pas les tendances révélées par l'étude de Goldman Sachs.

- En 2050, les principales économies du monde ne seront plus les plus riches, mesurées selon le PIB en dollars américains par habitant, bien que l'un des BRIC, la Russie, aura sans doute dépassé l'Italie et l'Allemagne parmi les pays du G6 selon cette échelle (voir le tableau 2).
- L'économie de l'Inde dépassera celle du Japon d'ici 2032, passant au troisième rang, et l'Inde a également la possibilité de réaliser la croissance la plus rapide au cours des trois à cinq prochaines décennies (voir le tableau 3).

Tableau 1
Comparaison de la taille des dix principales économies mondiales en 2050 et 2006

Pays et classement en 2050	Projections pour 2050		Prévisions pour 2006	
	PIB en 2003, en milliards de dollars US*	Pourcentage des 10 principaux PIB en 2050	PIB en 2006, en milliards de dollars US**	Classement et pourcentage des 10 premiers PIB en 2006
1. Chine	44 453	32,1 %	2 240	(6) 6,9 %
2. États-Unis	35 165	25,4 %	13 180	(1) 40,8 %
3. Inde	27 803	20,0 %	857	(8) 2,6 %
4. Japon	6 673	4,8 %	4 960	(2) 15,3 %
5. Brésil	6 074	4,4 %	819	(10) 2,5 %
6. Russie	5 870	4,2 %	854	(9) 2,6 %
7. Royaume-Uni	3 782	2,7 %	2 340	(4) 7,2 %
8. Allemagne	3 603	2,6 %	3 000	(3) 9,3 %
9. France	3 148	2,3 %	2 280	(5) 7,1 %
10. Italie	2 061	1,5 %	1 780	(7) 5,6 %

* Wilson et Purushothaman (2003), annexe II, « Projections in Detail », p. 19, et calculs de l'auteur.

** Economist Intelligence Unit, *The World in 2006*, 2005, « The world in figures: countries ».

Tableau 2

Comparaison du PIB par habitant dans les économies du G6 et des BRIC en 2050 et 2006

Pays et classement du plus riche au plus pauvre en 2050	PIB projeté par habitant en 2050 (en dollars US de 2003)*	PIB par habitant prévu en 2006 (en dollars US de 2006)** et classement actuel
1. États-Unis	83 710	44 180 (1)
2. Japon	66 805	38 890 (2)
3. Royaume-Uni	59 122	38 860 (3)
4. France	51 594	37 500 (4)
5. Russie	49 646	5 980 (7)
6. Allemagne	48 952	36 290 (5)
7. Italie	40 901	30 630 (6)
8. Chine	31 357	1 700 (9)
9. Brésil	26 592	4 460 (8)
10. Inde	17 366	772 (10)

* Wilson et Purushothaman (2003), annexe II, p. 20.

** Economist Intelligence Unit (2005).

Tableau 3

Comparaison des taux de croissance réels du PIB dans les économies du G6 et des BRIC en 2050 et 2006

Pays et classement selon la croissance la plus rapide en 2050	Taux de croissance (%) annuel réel du PIB projeté en 2050*	Taux de croissance (%) annuel réel du PIB prévu en 2006** et classement actuel
1. Inde	5,1	6,8 (2)
2. Brésil	3,4	3,6 (4)
3. Chine	2,7	8,0 (1)
4. États-Unis	2,5	2,9 (5)
5. Russie	2,1	5,5 (3)
6. France	1,7	1,7 (6)
7. Royaume-Uni	1,5	1,6 (7)
8. Italie	1,5	1,1 (10)
9. Japon	1,3	1,3 (9)
10. Allemagne	1,2	1,6 (8)

* Wilson et Purushothaman (2003), annexe II, p. 21.

** Economist Intelligence Unit (2005).

Un projet de recherche ultérieur entrepris par le Centre for International Governance Innovation, dont le siège est au Canada, inventorie un groupe considérablement plus grand de pays à surveiller. Appelé « BRICSAM », il regroupe les BRIC, auxquels viennent s'ajouter l'Afrique du Sud, le Mexique et les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)⁽¹⁴⁾. Bien que l'on puisse contester l'inclusion de pays plus petits, on fait valoir que dans son ensemble, le groupe BRICSAM représente environ la moitié de la population mondiale et que, avec des taux de croissance économique moyens de 6 p. 100 au cours des cinq dernières années, ces pays sont en passe de connaître une croissance modérée à élevée à l'avenir. Pour reprendre les termes de deux membres du projet BRICSAM : « Si l'on s'intéresse à ces pays, c'est que le pouvoir économique mondial semble glisser vers eux et s'éloigner des membres [actuels] de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du G7. »⁽¹⁵⁾

Si cette tendance générale se concrétise, malgré les nombreuses disparités et les taux de croissance inégaux entre les pays du BRICSAM, elle représentera en fait une transformation majeure de l'économie mondiale, surtout qu'en 2003 ces pays ne représentaient que 12 p. 100 du PIB mondial aux taux de change du marché⁽¹⁶⁾. Si on inclut le BRICSAM, on peut s'attendre à une expansion rapide des échanges commerciaux des produits dérivés de matières premières pour alimenter la demande croissante de ces pays en énergie et autres matières premières. Nourrie par les économies asiatiques, cette tendance pourrait également inciter davantage les autres pays à entretenir des contacts étroits avec ces moteurs économiques et peut-être à négocier un nombre accru de marchés régionaux et bilatéraux, au moment même où les institutions économiques mondiales comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC) seraient mises sous pression pour satisfaire les intérêts de ces nouvelles puissances.

(14) Les 10 pays de l'ANASE sont le Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam. Les pays de l'ANASE ont une population combinée d'environ 500 millions d'habitants et un PIB combiné de 737 milliards de dollars américains.

(15) John Whalley et Agata Antkiewicz, « A BRICSAM Strategy for Canada? », dans Andrew Cooper et Dane Rowlands (dir.), *Canada Among Nations 2005: Split Images*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, p. 137 [traduction]. Il faut signaler que le Mexique est déjà membre de l'OCDE et que l'OCDE a cherché activement à établir des rapports avec d'autres pays des marchés émergents comme le Brésil.

(16) Le chiffre serait beaucoup plus élevé si l'on utilisait les taux assurant la parité du pouvoir d'achat, qui s'ajustent aux différences de prix entre les pays et reflètent avec plus d'exactitude le pouvoir d'achat du revenu dans l'économie intérieure.

A. Conséquences pour le Canada

Whalley et Antkiewicz soutiennent que le phénomène du BRICSAM suppose un certain nombre d'ajustements ambitieux pour le Canada, étant donné sa longue dépendance envers les marchés américains (en particulier pour les produits manufacturés exportés), et que toute éventuelle diversification des relations commerciales du Canada devra s'articuler autour d'une stratégie visant le BRICSAM. On pourrait aussi faire valoir qu'une telle diversification géographique vers les marchés émergents pourrait renforcer le rôle du Canada en qualité, principalement, d'exportateur de ressources⁽¹⁷⁾. Le cas échéant, la diversification devrait s'accompagner d'une stratégie plus vaste – y compris l'éducation et le développement des compétences, l'innovation scientifique et technologique et les gains de productivité – afin que le Canada devienne concurrentiel à l'échelle internationale pour le commerce des produits et des services à plus forte valeur ajoutée.

Parmi les facteurs prospectifs, Whalley et Antkiewicz signalent les suivants :

- Tirer parti des marchés du BRICSAM en pleine expansion stimulera notamment la croissance des exportations de ressources, avec pour résultat que « le centre de gravité économique pourrait bien progressivement glisser encore plus vers l'Ouest et s'éloigner davantage du Canada central ».
- Le Canada affrontera une concurrence accrue de la part des pays du BRICSAM dans ses marchés d'exportation traditionnels, et une concurrence plus forte pour une part de leurs marchés d'importation en expansion.
- « Les contacts et le réseautage seront davantage au cœur de l'accès aux marchés, et la précision juridique qui caractérise les accords commerciaux importera probablement moins. »
- « Il se peut que la politique d'immigration doive tenir compte des avantages des grandes communautés d'immigrants de la première génération du Canada qui entretiennent des liens directs avec les pays du BRICSAM. »
- « Il se peut que la politique envers les organismes internationaux comme l'OMC change également si les pays du BRICSAM, seuls ou ensemble, adoptent une approche différente des questions économiques internationales. »

(17) Une tendance vers une augmentation des exportations basées sur les ressources se dessine déjà. En 2005, la proportion des exportations du Canada représentée par les ressources a grimpé à 57 p. 100, par rapport à une moyenne de 50 p. 100 les 15 années précédentes. Soixante-dix-huit pour cent des exportations du Canada vers la Chine sont des ressources. Voir Francine Roy, « La place du Canada dans le commerce mondial, 1990 à 2005 », *L'Observateur économique canadien*, mars 2006, p. 3.2

- Il se peut que les préoccupations traditionnelles en matière de politique étrangère à l'égard de ces pays en termes de développement, de sécurité et de gouvernance « deviennent de plus en plus subordonnées à la nécessité de s'assurer un accès aux investissements et au commerce » et « la principale question deviendra celle de savoir comment travailler en collaboration avec eux pour en arriver à des arrangements mondiaux mutuellement avantageux »⁽¹⁸⁾.

En ce qui concerne le dernier point, cependant, l'hypothèse d'une « subordination » pourrait être trompeuse. Selon d'autres analystes, plutôt que de perdre en importance, les questions de défense, de développement et de diplomatie deviendront davantage étroitement intégrées aux objectifs économiques et commerciaux. Par exemple, Louis Bélanger affirme « qu'on remarque chez les puissances économiques émergentes une tendance manifeste à traiter la politique commerciale comme de la haute politique. Cette tendance renforce le mouvement déjà fort de politisation du programme commercial mondial. » Ces nouvelles puissances « se joignent à la partie dans le but manifeste d'utiliser leurs politiques commerciales pour légitimer des années de réformes libérales et promouvoir des objectifs géopolitiques »⁽¹⁹⁾. Selon Bélanger, si le Canada entend devenir un acteur de poids dans le contexte de la libéralisation commerciale et économique à ce niveau, il devra s'imposer grâce à des positions fermes au cours d'importants débats « non seulement sur des questions économiques, mais également sur des questions environnementales, sociales et éthiques ». Il faudra pour cela que les liens entre politique commerciale et politique étrangère soient clairs sur la « façon dont le gouvernement envisage l'articulation entre commerce et développement, démocratie, sécurité et bonne gouvernance [...] »⁽²⁰⁾.

Le Sous-comité du commerce international, des différends commerciaux et des investissements internationaux de la Chambre des communes a présenté une approche intégrée dans un rapport publié en 2005 et portant sur son étude d'une stratégie visant les marchés émergents pour le Canada. Dans ses 44 recommandations au gouvernement, le Sous-comité a préconisé que les politiques et programmes gouvernementaux tiennent compte des préoccupations relatives aux droits humains, environnementaux et sociaux et que les activités des

(18) Whalley et Antkiewicz (2005), p. 138 et 139 et 142 et 143 [traduction].

(19) Louis Bélanger, « Trade, Commerce, or Diplomacy? Canada and the New Politics of International Trade », dans Cooper et Rowlands (2005), p. 237 et 238 [traduction].

(20) *Ibid.*, p. 240 [traduction].

entreprises canadiennes sur les marchés émergents prometteurs s'exercent dans le respect des principes de la responsabilité sociale des entreprises⁽²¹⁾.

Il se pourrait que ces éléments d'une stratégie visant les BRIC ou le BRICSAM soient les plus susceptibles de créer une controverse politique sur leur conception et leur mise en œuvre. Il est aussi clair que le Canada a encore beaucoup de chemin à faire pour établir des liens significatifs avec la plupart de ces pays, en matière commerciale du moins. Bien que le commerce bilatéral du Canada avec le BRICSAM ait légèrement augmenté ces dernières années, il ne représente encore qu'environ 18 p. 100 du commerce mondial total du Canada. De ce total, environ 3,7 p. 100 est composé d'exportations, comparativement à 14,5 p. 100 pour les importations en provenance de ces pays. Par conséquent, le Canada enregistre, avec tous les pays du BRICSAM, des déficits commerciaux représentant dans certains cas jusqu'à 60 p. 100 du commerce bilatéral total⁽²²⁾.

En outre, comme le font observer Whalley et Antkiewicz, « ces échanges sont dominés par la Chine pour ce qui est du niveau et du taux de croissance ». En fait, le commerce avec la Chine seulement représente près de 60 p. 100 des échanges totaux du Canada avec le BRICSAM⁽²³⁾. (Le Mexique, qui fait également partie de ce groupe, vient loin au second rang comme partenaire commercial, et constitue un cas spécial étant donné qu'il bénéficie déjà de liens étroits avec le Canada, dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain.)

Il n'est donc pas surprenant que Whalley et Antkiewicz fassent valoir qu'une stratégie du Canada visant le BRICSAM devrait envisager des négociations bilatérales avec la Chine et aussi l'Inde, l'autre économie au plus fort potentiel à long terme. Dans le rapport précité, le Sous-comité a recommandé que le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (les quatre pays du BRIC) soient au cœur de la stratégie canadienne à l'égard des marchés émergents. Mais là encore, la Chine était pointée comme principal acteur. Comme il est dit dans le rapport : « Pour ce qui est des pays que devrait cibler la stratégie, il était manifeste, dès les premières audiences, que la Chine devait être la priorité du Canada [...] c'était en effet le point de vue [...] des

(21) Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, Sous-comité du commerce international, des différends commerciaux et des investissements internationaux, *Les composantes d'une stratégie canadienne à l'égard des marchés émergents*, juin 2005 (<http://www.parl.gc.ca/committee/CommitteePublication.aspx?COM=8979&Lang=1&SourceId=123381>), et la réponse du gouvernement (<http://www.parl.gc.ca/committee/CommitteePublication.aspx?COM=8979&Lang=1&SourceId=132263>).

(22) Whalley et Antkiewicz (2005), p. 143 et 144 [traduction]. Voir notamment le tableau 8.2 pour les détails du commerce du Canada avec les pays du BRICSAM.

(23) *Ibid.*, p. 143.

entreprises et des associations qui, tout en reconnaissant l'existence de débouchés ailleurs dans le monde, estimaient que la Chine était à part. »⁽²⁴⁾

L'ASIE ÉTEND SA PUISSANCE AU MONDE : LA CHINE ET L'INDE

Le rééquilibrage, sur la scène mondiale, des forces de l'Ouest vers l'Est est devenu un phénomène très remarqué ces dernières années, mais il trouve son origine dans les décennies précédentes. Le premier pays à constituer « un défi asiatique » contemporain a été le Japon, une des puissances vaincues de la Seconde Guerre mondiale. En 1960, le Japon était encore considéré comme un pays en développement en difficulté, plus pauvre que l'Argentine. Dans les années 1970, il était devenu la principale économie asiatique, accueilli comme membre fondateur du club d'élite du Groupe des sept nations industrialisées (G7) et en route vers le statut de grande puissance mondiale. Sur une échelle moindre, la Corée du Sud était également reconnue comme une nation à revenu faible en voie de s'élever et de se hisser au premier rang de la catégorie des pays nouvellement industrialisés.

Ce en quoi diffère actuellement l'attention portée à la montée de l'Asie est l'ampleur des transformations qui se produisent simultanément dans les deux pays les plus peuplés au monde. Ce sont les pays de l'OCDE et du G7 qui ont été responsables de la majeure partie de la mondialisation que nous connaissons. La mondialisation du XXI^e siècle aura probablement davantage un visage asiatique. Pour reprendre les termes utilisés dans l'étude du National Intelligence Council américain, « l'Asie modifiera les règles de la mondialisation. Comme elle dispose des marchés de consommation à la croissance la plus rapide, de plus d'entreprises qui deviennent des multinationales de calibre mondial et d'une meilleure position en sciences et technologie, l'Asie semble en mesure de déloger les pays occidentaux comme centre du dynamisme économique international – pourvu que se poursuive sa rapide croissance économique. »⁽²⁵⁾ On s'attend également que les puissances asiatiques dominent la politique

(24) Sous-comité du commerce international, des différends commerciaux et des investissements internationaux (2005), p. 3, et recommandation 1, p. 5.

(25) National Intelligence Council (2004), p. 28 [traduction].

mondiale plus tard au cours de ce siècle. La capacité des pays occidentaux, notamment des États-Unis, de reconnaître ce fait pourrait donc être cruciale pour l'avenir de l'ordre mondial⁽²⁶⁾.

En Asie, le gros de l'attention est nettement tourné vers les principaux acteurs émergents à l'échelle planétaire, la Chine et l'Inde qui, toutes deux, enrichissent l'économie mondiale d'une multitude de nouveaux travailleurs et consommateurs, tout en donnant naissance à d'importantes classes moyennes, plus grandes que toutes les populations de la plupart des pays du G7. Comme le disait un récent article qui a étudié cette perspective :

L'après-guerre a assisté aux miracles économiques du Japon et de la Corée du Sud. Mais aucun de ces deux pays n'était assez peuplé pour alimenter une croissance à l'échelle mondiale ou pour changer la donne dans un éventail complet d'industries. À l'inverse, la Chine et l'Inde possèdent le poids et le dynamisme nécessaires pour transformer l'économie mondiale du XXI^e siècle [...] la montée même de l'Amérique ne peut se comparer à ce qui se produit maintenant. Jamais le monde n'a assisté aux décollages simultanés, soutenus, de deux pays qui comptent ensemble le tiers de la population de la planète. Au cours des deux dernières décennies, la Chine a connu un taux étonnant de croissance de sa population de 9,5 p. 100 par année et l'Inde, de 6 p. 100. Compte tenu de la jeunesse de leur population, d'un fort degré d'épargne et du rattrapage qu'elles doivent encore faire, la plupart des économistes croient que la Chine et l'Inde possèdent les éléments essentiels pour maintenir une croissance de l'ordre de 7 à 8 p. 100 pendant des décennies [...] Au cours des décennies à venir, la Chine et l'Inde bouleverseront les populations actives, les industries, les entreprises et les marchés de manières que nous pouvons à peine commencer à imaginer.⁽²⁷⁾

D'autres projections ont donné lieu à des conclusions tout aussi spectaculaires quant aux répercussions qu'auront ces deux puissances émergentes sur la scène géoéconomique et géopolitique mondiale. L'étude du NIC donne à entendre qu'un amalgame formé de divers facteurs comme une croissance économique forte et soutenue, la promotion active des hautes technologies, la taille démographique, des capacités militaires accrues et des ambitions plus

(26) Jacek Kugler, « The Asian Ascent: Opportunity for Peace or Precondition for War? », *International Studies Perspectives*, vol. 7, n° 1, février 2006, p. 36 à 42.

(27) Pete Engardio, « A New World Economy: The balance of power will shift to the East as China and India evolve », *Business Week*, 22 août 2005 [traduction]. Il y a eu une avalanche de livres exposant les mêmes arguments. Voir, par exemple, Clyde Prestowitz, *Three Billion New Capitalists: The Great Shift of Wealth and Power to the East*, New York, Basic Books, 2005. Certains de ces livres qualifient la Chine de prochain grand défi des États-Unis et de l'économie mondiale, p. ex. Ted C. Fishman, *China Inc.: How the Rise of the Next Superpower Challenges America and the World*, New York, Scribner, 2005.

grandes en matière de politique internationale, viendra alimenter leur montée en puissance sur la scène mondiale. Voici certaines des manifestations prévues⁽²⁸⁾ :

- Le poids démographique de la Chine et de l'Inde sera tel que ces pays n'auront pas besoin d'avoir un niveau de vie comparable à celui des pays occidentaux pour parvenir au statut de grande puissance.
- La Chine deviendra le principal centre de fabrication et d'exportation du monde. (« La concurrence “du prix chinois” exerce déjà un effet fortement modérateur sur les prix de fabrication dans le monde ».)
- « Le besoin perçu de la Chine et de l'Inde de s'assurer un accès à des sources d'énergie amènera ces pays à devenir des puissances mondiales plutôt que simplement des puissances régionales [...] »
- « Le désir de la Chine d'acquérir le statut de “grande puissance” sur la scène mondiale se reflétera dans l'effet de levier économique plus grand qu'elle exercera sur les pays de la région et ailleurs dans le monde ainsi que dans les mesures qu'elle prendra pour renforcer ses forces militaires. Les États de l'Asie de l'Est sont en train de s'adapter à l'avènement d'une Chine plus puissante en forgeant des liens économiques et politiques plus étroits avec Beijing, s'alignant potentiellement sur ses préférences, particulièrement dans des questions délicates comme celles de Taïwan. »
- « Au chapitre des dépenses militaires, la Chine supplantera la Russie et d'autres pays au deuxième rang, derrière les États-Unis, au cours des deux prochaines décennies et sera, à tous égards, une puissance militaire de premier plan. »
- « La montée de l'Inde présentera également des complications stratégiques pour la région. Comme la Chine, l'Inde représentera un pôle économique dans la région et sa montée aura un impact non seulement en Asie, mais également vers le nord – l'Asie centrale, l'Iran et d'autres pays du Moyen-Orient. »
- La relation entre la Chine et l'Inde sera à surveiller. Certains peuvent voir dans l'Inde un « contrepoids » potentiel à l'influence de la Chine. Mais le commerce entre les deux pays augmentera rapidement et ces derniers pourraient former une alliance stratégique puissante.
- « De bonnes raisons incitent les États-Unis et la Chine à éviter la confrontation, mais le nationalisme montant en Chine et les craintes, aux États-Unis, que la Chine ne devienne un concurrent stratégique émergent pourraient alimenter une relation de plus en plus antagoniste. »
- Étant donné que « la capacité de la Chine de maintenir son rythme de croissance actuel est probablement moins assurée que celle de l'Inde [...] l'Inde pourrait s'avérer l'économie qui

(28) National Intelligence Council (2004), p. 47 à 55.

croît le plus rapidement dans le monde au fur et à mesure que nous nous approchons de 2020. » (Voir également le tableau 3.)

Jusqu'à présent, rien n'indique que le rythme de croissance économique effréné de la Chine ralentisse, puisque les chiffres les plus récents révèlent une croissance de 9,9 p. 100 en 2005; la taille de l'économie chinoise a surpassé récemment celle du Royaume-Uni et de la France et dépassera vraisemblablement celle de l'Allemagne en 2008. Cependant, cette croissance extraordinaire s'accompagne d'un certain nombre de dangers et de bouleversements : migration interne massive de la campagne vers les villes, systèmes financiers et entreprises d'État fragiles, corruption généralisée, inégalités socioéconomiques qui s'exacerbent, filet social et système de soins de santé insuffisants pour faire face au vieillissement de la population et aux maladies épidémiques, croissance du chômage et de l'agitation sociale, appels en faveur de la libéralisation politique et économique, de la démocratie et du respect des droits ainsi que de la liberté des marchés, et spectre de conflits faisant intervenir Taïwan et la Corée du Nord⁽²⁹⁾.

En effet, certains prétendent qu'en Chine le mariage entre un État néo-léniniste et un capitalisme de réseau incontrôlé n'est pas durable et qu'il est plus probable qu'il débouche sur une décroissance que sur une transition vers la démocratie. Comme le dit un sceptique : « Pour l'instant, les fondements économiques solides de la Chine et l'énergie sans borne de son peuple ont masqué et racheté sa mauvaise gouvernance, mais ces facteurs ne pourront soutenir la Chine que pendant un certain temps. Nous devrions savoir avant longtemps si un système aussi imparfait peut résister à une épreuve : un choc économique sérieux, un bouleversement politique, une crise de santé publique ou une catastrophe écologique. La Chine peut s'élever, mais personne ne sait vraiment si elle peut voler. »⁽³⁰⁾ Environ 800 millions de personnes, soit 70 p. 100 de la population, vivent toujours à la campagne et l'écart entre les pauvres de la campagne et les élites des villes est plus grand qu'à n'importe quel moment depuis la révolution de 1949. Comme on peut le lire dans un article paru récemment dans *The Economist* : « un

(29) Cependant, au moins un analyste est d'avis que l'intégration de la Chine dans une économie hautement mondialisée réduit de beaucoup la probabilité qu'elle participe à un conflit quelconque faisant intervenir les grandes puissances. Voir Richard Rosecrance, « Power and International Relations. The Rise of China and Its Effects », *International Studies Perspectives*, vol. 7, n° 1, février 2006, p. 31 à 35.

(30) Mixin Pei, « The Dark Side of China's Rise », *Foreign Policy*, mars-avril 2006 [traduction]. Une version modifiée de cet article a été publiée sous le titre « Don't Believe the China Hype », *National Post* [Toronto], 14 mars 2006, p. A14. Voir également Mixin Pei, *China's Trapped Transition: The Limits of Developmental Autocracy*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2006.

spectre vient hanter la Chine – celui de l’agitation rurale »⁽³¹⁾. La façon dont la Chine réussira ou non à gérer des transitions multiples et à surmonter des défis internes potentiels aura un effet déterminant sur le rôle qu’elle jouera dans le façonnement des politiques mondiales dans les années à venir.

Par ailleurs, il est indéniable que le poids croissant de la Chine du point de vue politique et militaire ainsi que du point de vue économique est déjà en train de bouleverser l’équilibre stratégique en Asie et dans le monde. Une grande partie de l’attention a été centrée sur la diplomatie agressive de la Chine, sur une relation difficile entre la Chine et les États-Unis et des relations plus étroites entre les États-Unis et l’Inde. Un rapport préparé à l’intention des membres du Congrès américain avant la tenue du premier Sommet de l’Asie de l’Est à la mi-décembre 2005⁽³²⁾ – une nouvelle assemblée qui exclut les États-Unis, contrairement à d’autres tribunes plus larges comme l’APEC (le Forum de coopération économique Asie-Pacifique) – donne à entendre que « les changements fondamentaux qui sont en cours en Asie pourraient limiter le rôle des États-Unis dans les affaires multilatérales de l’Asie. La position centrale des États-Unis est maintenant remise en question par un régionalisme renouvelé en Asie et par l’influence grandissante de la Chine. »⁽³³⁾

Selon James Hoge : « Des Américains méfiants ont interprété l’accroissement des budgets militaires chinois comme une indication de l’intention de Beijing de repousser la présence des États-Unis en Asie de l’Est. Par conséquent, Washington souhaite ardemment utiliser l’Inde, qui semble déterminée à accroître sa puissance économique et militaire, comme contrepoids à la Chine et comme défenseur de la démocratie. » À son tour, cette situation alimente les craintes des Chinois qui estiment que la collaboration militaire indo-américaine (qui

(31) « How the other 800 million live », *The Economist*, 11 mars 2006, p. 12. Voir également dans le même numéro « Planning the new socialist countryside », p. 37 et 38. Selon l’universitaire Christine Wong, « Ce que la Chine vit maintenant, c’est le pire de l’économie à planification centrale et le pire du capitalisme. Les agriculteurs sont les plus grands perdants. » (cité dans Hannah Beech, « Inside the Pitchfork Rebellion », *Time*, 13 mars 2006, p. 22 [traduction]).

(32) Le Sommet réunit les dix États membres de l’ANASE ainsi que la Chine, l’Inde, la Corée du Sud, le Japon, l’Australie et la Nouvelle-Zélande. La première réunion a eu lieu le 14 décembre 2005 à Kuala Lumpur, Malaysia

(33) Bruce Vaughn, *East Asian Summit: Issues for Congress*, Congressional Research Service Report for Congress, 9 décembre 2005, p. 1. Des préoccupations américaines ont également été exprimées au sujet de la diplomatie activiste pratiquée par la Chine dans des pays d’Afrique et d’Amérique latine.

soulève également des questions délicates en matière de non-prolifération nucléaire)⁽³⁴⁾ s'inscrit dans une politique de « confinement en douceur de la Chine »⁽³⁵⁾. Un article paru la veille de la visite du président Bush en Inde en mars 2006 souligne que « la Chine craint que la grande stratégie des États-Unis à son égard soit de l'encercler et d'empêcher son ascension au rang des grandes puissances »⁽³⁶⁾. L'historien militaire et journaliste Gwynne Dyer va jusqu'à laisser entendre que « Washington et la Nouvelle-Delhi sont en train de jeter les bases d'une nouvelle guerre froide en Asie »⁽³⁷⁾. Toutefois, d'autres analystes prétendent que « l'Inde est beaucoup trop futée et tient beaucoup trop à sa propre relation avec la Chine pour se laisser attirer dans ce genre de jeu »⁽³⁸⁾. (Fait intéressant, l'Inde travaille également à améliorer ses relations avec Taïwan comme en témoigne la création du Conseil de coopération entre Taïwan et l'Inde en février 2006⁽³⁹⁾.)

A. Conséquences pour le Canada

Le Canada n'est pas un acteur de poids dans les manœuvres et les calculs stratégiques présentés ci-dessus, mais il devra en subir les conséquences. Et comme tous les pays, y compris les États-Unis, le Canada devra adapter ses politiques pour faire place au « visage asiatique » de la mondialisation et à la puissance et à l'influence grandissantes de la Chine dans le monde. Et cela comprend l'acceptation des percées chinoises dans le principal marché du Canada, c'est-à-dire les États-Unis. En juillet 2005, pour la première fois, la Chine a supplanté le Canada comme principal exportateur de biens aux États-Unis. Bien qu'à l'heure actuelle, la Chine n'ait pas tendance à exporter les mêmes produits que le Canada, sa croissance

(34) Pour une analyse critique de l'entente de mars 2006 entre les États-Unis et l'Inde sur la collaboration nucléaire, voir « Nuclear proliferation: Dr Strangedeal », *The Economist*, 11 mars 2006, p. 9 et 10. Et sur les conséquences potentielles pour le Canada, voir Joseph Cirincione, « Let's not help India build more nuclear weapons », *The Globe and Mail* [Toronto], 11 mars 2006, p. A21; Leonard Spector, « How Bush's nuclear deal burned Canada », *The Ottawa Citizen*, 23 mars 2006, p. A15.

(35) James Hoge, « A Global Power Shift in the Making », *Foreign Affairs*, juillet-août 2004 [traduction]. Concernant la diplomatie américaine à l'égard de l'Inde, voir également Ashley Tellis, « India as a New Global Power: An Action Agenda for the United States », Carnegie Endowment for International Peace, 18 juillet 2005.

(36) « A passage to India », *The Economist*, 25 février 2006, p. 11 [traduction].

(37) Gwynne Dyer, « America's Indian Sidekick », article souscrit, 27 février 2006 [traduction].

(38) « A passage to India », p. 11. Pour une étude comparative détaillée de la Chine et de l'Inde comme rivaux et comme partenaires, voir *The Economist*, section spéciale, 5 mars 2005.

(39) « Getting acquainted », *The Economist*, 16 février 2006, p. 42 et 43.

rapide et continue soulève effectivement des inquiétudes sur la capacité du Canada de pouvoir continuer de soutenir la concurrence dans l'avenir. Même les marchés établis du Canada ne peuvent être tenus pour acquis. Qui plus est, la Chine a maintenant remplacé le Japon au deuxième rang des partenaires commerciaux du Canada. Selon une étude de Statistique Canada réalisée en mars 2006, le rôle grandissant de la Chine dans le commerce mondial est le principal facteur qui explique pourquoi la part américaine des importations canadiennes a chuté à son plus bas niveau depuis les années 1930⁽⁴⁰⁾.

La prise de conscience du rôle grandissant de l'Asie remonte à quelques décennies. Par exemple, une étude parrainée par le Conseil de recherches pour la défense d'Ottawa et l'Institut canadien des Affaires internationales et réalisée en 1975 décrit le Japon et la Chine comme ayant « officiellement inauguré une nouvelle ère en matière d'influence et de responsabilité à l'échelle mondiale ». De même, on y indiquait que « les Chinois semblent certains d'accroître leur avance sur les Japonais en termes de puissance régionale et d'influence politique et diplomatique à l'échelle mondiale »⁽⁴¹⁾. L'importance de l'Asie a été reconnue encore davantage par la création en 1984, en vertu d'une loi fédérale, de la Fondation Asie-Pacifique du Canada (FAPC) installée à Vancouver et par la participation multilatérale du Canada à l'APEC⁽⁴²⁾.

Cependant, comme l'indiquent plusieurs publications récentes de la FAPC, le Canada pourrait être mis sur la touche politiquement par l'avènement d'une nouvelle tribune réservée exclusivement aux pays de l'Asie; et puisque la part canadienne du marché chinois est actuellement en déclin, il est nécessaire d'appliquer à la région une approche plus large et plus stratégique que les seules missions commerciales occasionnelles « d'Équipe Canada »⁽⁴³⁾. Des spécialistes canadiens de la région ont prétendu que, malgré la reconnaissance officielle de l'importance des puissances émergentes dans l'*Énoncé de politique internationale du Canada* de

(40) Roy (2006), p. 3.5 à 3.8.

(41) Peter G. Mueller et Douglas A. Ross, *China and Japan – Emerging Global Powers*, New York, Praeger Publishers, 1975, « Postscript » p. 193 et 199 [traduction].

(42) On peut trouver une abondance de sources d'information sur le site Web de la Fondation (<http://www.asiapacific.ca>).

(43) Paul Evans, *Asia's New Regionalism: Implications for Canada*, Fondation Asie-Pacifique, Canada in Asia Series, septembre 2003; Paul Evans et Yuen Pau Woo, *Canada and a Global China: From Special Relationship to Policy Partnership*, Fondation Asie-Pacifique, octobre 2004.

2005, le Canada n'a toujours pas de présence substantielle. Comme l'indique le rapport d'une récente table ronde :

Un point qui a été soulevé plus d'une fois durant les discussions sur nos relations avec la Chine et l'Inde, c'est que les gens de ces pays, et d'ailleurs en Asie, n'ont pas une perception très claire du Canada. En termes économiques, nous sommes toujours perçus comme un vaste réservoir de ressources naturelles. Nous devons faire un meilleur travail pour « promouvoir notre image » ou pour nous présenter comme plus que cela, c'est-à-dire comme un pays qui a de nombreuses forces et qui a beaucoup à offrir.⁽⁴⁴⁾

La promotion des nouvelles technologies, y compris pour le développement durable, d'une formation et d'un développement des compétences concurrentiels sur le plan mondial ainsi qu'une « Porte d'entrée » de l'Ouest canadien sur l'Asie-Pacifique représentent certaines des initiatives qui ont été proposées pour relever ce défi.

Il est clair que la Chine est le pays de l'Asie le plus important pour ce qui est de construire une relation avantageuse à long terme, et elle représente un défi qui met à contribution toutes les facettes de la politique internationale : non seulement la diplomatie, le développement et le commerce, y compris les investissements controversés effectués au Canada par des entreprises d'État chinoises, mais également la sécurité, les droits de la personne, les questions de démocratisation et de gouvernance, d'environnement et de changement climatique, les préoccupations de santé publique, et ainsi de suite.

En termes de relations économiques bilatérales, comme on l'a noté antérieurement, la Chine est de loin le principal partenaire du Canada parmi les pays du BRICSAM⁽⁴⁵⁾. Toutefois, même dans ce cas, la Chine ne compte que pour 4 p. 100 environ (chiffres de 2004) des échanges bidirectionnels globaux totaux du Canada (dans une situation largement déficitaire à cause d'un déséquilibre commercial : seulement 1,6 p. 100 des exportations canadiennes comparativement à 6,8 p. 100 des importations). Du point de vue chinois, le Canada ne représente que 1,5 p. 100 du commerce mondial de la Chine. La relation d'investissement est encore plus modeste, le Canada recevant moins de 0,1 p. 100 des

(44) L'Institut canadien des Affaires internationales (ICAI), Report of the Vancouver Round Table « The Shifting Global Balance », 7 novembre 2005, CIIA Series of Policy Round Tables on the International Policy Statement « A Role of Pride and Influence in the World » [traduction] (<http://www.ciia.org>).

(45) Pour des détails sur le commerce récent du Canada (mesuré en dollars américains) avec tous les pays du groupe BRICSAM, voir Whalley et Antkiewicz (2005), tableau 8.2, p. 143.

investissements directs à l'étranger (IDE) et les IDE canadiens en Chine étant encore très faibles, à savoir 500 millions de dollars américains en 2004.

En 2005, année qui a marqué les 35 ans de relations diplomatiques officielles avec la République populaire de Chine en vertu de la politique « d'une seule Chine », le gouvernement canadien a pris l'engagement de doubler les liens économiques d'ici 2010 et de porter les relations au niveau de « partenariat stratégique ». Des groupes de travail stratégiques ont été créés en janvier 2005 dans les domaines du commerce et des investissements, de l'énergie et des ressources, des sciences et de la technologie et de la coopération multilatérale. Selon Paul Evans de la Fondation Asie-Pacifique, la montée de la Chine comme puissance économique mondiale et comme acteur de poids sur la scène diplomatique comporte un certain nombre de conséquences pour le Canada :

- Augmentation du prix des produits de base, des ressources naturelles et de l'énergie fondée en grande partie sur la demande chinoise croissante.
- Des volumes de commerce et d'investissement accrus avec la Chine accompagnés d'une croissance du déficit commercial et, du moins à court terme, du déficit des investissements. En plus de la formulation de règles pour protéger des investissements canadiens en Chine, un nouveau développement majeur est la perspective d'investissements et d'acquisitions beaucoup plus importants au Canada. L'augmentation du commerce pose des problèmes de taille dans le cas des infrastructures aériennes et portuaires et pourrait influencer sur le cours d'une intégration nord-américaine plus poussée.
- Pression accrue exercée par des professionnels et entrepreneurs chinois pour immigrer au Canada et pour l'assouplissement des règles en matière de visa, de fiscalité et de citoyenneté.
- Des occasions accrues dans les domaines des services non échangeables, y compris l'éducation, les soins de santé et le tourisme. Le niveau d'interaction humaine est appelé à croître, peut-être de manière spectaculaire, ce qui pourrait avoir des conséquences importantes pour ce qui est de nouvelles occasions de relier l'immigration, l'éducation et le tourisme. Il y aura de nouvelles pressions pour la modification des règles en matière de visa, de citoyenneté et d'imposition.
- Occasions accrues et nécessité de travailler avec des responsables chinois concernant virtuellement tout le spectre des priorités canadiennes en matière de diplomatie et de développement.⁽⁴⁶⁾

(46) Paul Evans, « Canada and Global China: Engagement Recalibrated », dans Cooper et Rowlands (2005), p. 157 et 158 [traduction].

Les relations du Canada avec l'Inde en sont à un niveau nettement moins avancé que celles avec la Chine, malgré le fait que l'Inde représente la plus grande puissance émergente démocratique dans le monde. La relation n'a jamais été très intense et a été refroidie pendant des décennies après que l'Inde a fait exploser, en 1974, un engin nucléaire en utilisant une technologie canadienne. Le Canada a dû accepter le fait que l'Inde soit une puissance nucléaire. Bien que les sanctions bilatérales aient été levées il y a quelques années, des tensions diplomatiques subsistent encore dans un certain nombre de domaines, malgré les récentes visites de ministres et du premier ministre et les missions commerciales. De plus, contrairement à la Chine, l'Inde n'est plus un récipiendaire direct de l'aide publique au développement du Canada⁽⁴⁷⁾.

La relation en matière de commerce et d'investissement entre le Canada et l'Inde prend de l'ampleur, mais demeure très modeste. Parmi les marchés d'exportation du Canada, l'Inde n'arrive qu'au 18^e rang et elle ne compte que pour 0,3 p. 100 des échanges commerciaux bidirectionnels totaux du Canada en 2004 (0,2 p. 100 des exportations et 0,4 p. 100 des importations). Le Canada représente environ 1 p. 100 du commerce global de l'Inde. La relation d'investissement est encore plus modeste, puisqu'en 2004, il y avait pour environ 250 millions d'IDE canadien en Inde comparativement à seulement 62 millions de dollars d'investissements indiens au Canada, surtout dans le secteur des technologies de l'information. Par ailleurs, un commerce important qui se développe dans les services commerciaux fait probablement l'objet d'une sous-déclaration dans les données statistiques officielles. Contrairement à la Chine qui mise sur une fabrication à bas prix, une bonne partie du dynamisme de l'Inde repose sur les secteurs florissants de la haute technologie et des services.

Un autre facteur potentiellement important pour raviver la relation bilatérale est la présence de la communauté indo-canadienne, qui croît rapidement et dont la taille s'approche du million de personnes. Au cours des dernières années, l'Inde a été au deuxième rang des pays qui fournissent des immigrants au Canada, c'est-à-dire environ 10 p. 100 du total annuel.

En plus de ces liens, en tant que principale puissance économique démocratique en Asie après le Japon, l'Inde semblerait un pays particulièrement attrayant pour créer des

(47) L'Inde a décidé de ne plus accepter l'aide publique étrangère. La Chine continue de recevoir du Canada une somme considérable sous forme d'aide publique au développement (APD), mais elle ne figure pas parmi les 25 « partenaires du développement » selon la politique de l'ACDI annoncée en avril 2005.

partenariats tant dans le domaine commercial que dans d'autres domaines⁽⁴⁸⁾. Et pourtant, il y a beaucoup de rattrapage à faire dans les relations entre l'Inde et le Canada. Comme l'indiquent quelques analystes, « la politique canadienne face à l'Inde qui, dans le passé, oscillait entre l'indifférence et la négligence, présente un visage qui correspond davantage à des "relations de bazar" : chercher des occasions commerciales uniques, mais en l'absence d'une relation durable et diversifiée »⁽⁴⁹⁾. La place de plus en plus grande qu'occupe l'Inde dans l'économie mondiale et dans les tribunes multilatérales pourrait finalement inciter le Canada à élever ses relations diplomatiques avec l'Inde à un niveau plus élevé.

AUTRES PUISSANCES ÉMERGENTES : BRÉSIL ET AFRIQUE DU SUD

Bien que la Chine et l'Inde soient les seuls pays qui pourraient vraisemblablement devenir des puissances mondiales au cours des prochaines décennies, plusieurs autres États se préparent à exercer une influence régionale et multilatérale beaucoup plus importante. La Russie, membre du groupe des pays du BRIC, est parfois vue sous cet angle. Comme la Chine, elle est une puissance nucléaire et l'un des cinq « membres permanents » ayant droit de veto du Conseil de sécurité des Nations Unies. Toutefois, la Russie n'est pas encore membre de l'OMC, contrairement à la Chine qui en fait partie depuis 2001. De plus, la Russie est un cas spécial : il s'agit moins d'une puissance émergente que d'une puissance réémergente – un État successeur d'une ancienne superpuissance (l'Union Soviétique) qui tente de retrouver un rôle de leader dans les affaires internationales malgré une stature réduite.

Les deux autres puissances émergentes non asiatiques qui attirent le plus l'attention sont toutes les deux des chefs de file diplomatiques sur les autres continents du monde en développement. Le Brésil, pays le plus peuplé des Amériques après les États-Unis, est nettement devenu le pays dominant en Amérique du Sud et l'un des grands défenseurs des intérêts des pays en développement sur la scène internationale. En Afrique, le rôle de leader semble avoir été pris par l'Afrique du Sud plus d'une décennie après la fin de la période sombre

(48) Le programme électoral de 2006 du Parti conservateur du Canada affirme qu'un gouvernement conservateur « étudiera la possibilité d'entamer des négociations de libre-échange avec les partenaires économiques démocratiques du Canada dans la zone de l'Asie-Pacifique, avec le Japon et avec l'Inde » (*Changeons pour vrai*, p. 46). Il n'est pas fait mention du commerce avec la Chine.

(49) Ramesh C. Kumar et Nigmendra Narain, « Re-engaging India: Upgrading the Canada-India Bazaar Relationship », dans Cooper and Rowlands (2005), p. 169 [traduction].

de l'apartheid. Bien qu'il ne s'agisse pas du pays le plus peuplé du continent (cette distinction revenant au Nigeria), l'Afrique du Sud présente l'économie la plus importante et la plus dynamique du continent. De plus, l'Afrique du Sud a atteint un degré de stabilité démocratique enviable et est devenue de plus en plus engagée dans les affaires diplomatiques multilatérales, tant au niveau régional qu'au niveau mondial.

Le Brésil et l'Afrique du Sud sont les candidats les plus vraisemblables de leur continent respectif pour devenir membre d'un Conseil de sécurité élargi de l'ONU. Et le Brésil et l'Afrique du Sud, de même que l'Inde et la Chine, deviennent des membres clés du bloc majoritaire des pays en développement au sein de l'OMC qui a remis en question le leadership traditionnel du G7 dans la conduite des négociations commerciales multilatérales. Le Brésil et l'Afrique du Sud font partie du cercle restreint des pays (auquel n'appartient pas le Canada) qui exercent une influence réelle sur le succès éventuel du cycle actuel de développement de Doha de l'OMC.

Le Brésil et l'Afrique du Sud sont également à l'avant-garde des pays qui font la promotion de la « coopération Sud-Sud ». Un développement important à cet égard a été la création en 2003 de la Commission trilatérale du Forum de dialogue Inde-Brésil-Afrique du Sud, dont la mission explicite est d'élaborer un programme commun d'actions multilatérales en tant que premières démocraties de trois continents et d'encourager les partenariats Sud-Sud. Le Forum se réunit tous les ans et a arrêté un plan d'action pour la coopération trilatérale au cours de sa réunion inaugurale, qui a eu lieu à la Nouvelle-Delhi en mars 2004.

Par sa performance, le Brésil pourrait donner le ton pour l'ensemble de l'Amérique latine. Dans les prévisions du National Intelligence Council, on précise que :

Le succès ou l'échec du Brésil à établir un équilibre entre des mesures économiques favorisant la croissance et un programme social ambitieux visant à réduire la pauvreté et l'inégalité de revenu aura des répercussions profondes sur la performance économique et la gouvernance à l'échelle de la région au cours des 15 prochaines années. Attirer les investissements directs étrangers et faire progresser la stabilité et l'intégration équitables régionales – y compris l'infrastructure commerciale et économique – demeureront vraisemblablement des axiomes de la politique étrangère brésilienne. Le Brésil est un partenaire naturel tant pour les États-Unis et l'Europe que pour les puissances montantes que sont la Chine et l'Inde et il a la possibilité d'accroître son effet de levier financier, étant donné qu'il s'agit d'un exportateur net de pétrole.⁽⁵⁰⁾

(50) National Intelligence Council (2004), p. 54 [traduction].

Par ailleurs, l'étude de Goldman Sachs sur les pays du BRIC a révélé que bien que le Brésil ait présenté un taux de croissance annuel moyen du PIB réel supérieur à 5 p. 100 au cours des 50 dernières années, sa croissance a vacillé à la suite de certains problèmes d'ordre financier et monétaire dans les années 1990. Comparativement à la Chine et à d'autres grands pays asiatiques, le Brésil demeure moins ouvert au commerce, ses niveaux d'investissement et d'épargne sont plus faibles et sa dette publique et sa dette extérieure sont beaucoup plus élevées. Par conséquent, la progression du Brésil dans le peloton de tête des économies mondiales sera plus lente et moins certaine⁽⁵¹⁾.

Dans le cas de l'Afrique du Sud, des facteurs de risque liés à la démographie et à la santé publique viennent s'ajouter aux facteurs que sont la pauvreté et la criminalité. Ces facteurs sont principalement liés à l'épidémie de VIH/sida, ses répercussions sur la main d'œuvre et le fardeau qu'elle impose aux services publics. Selon les projections de Goldman Sachs, l'Afrique du Sud pourrait devenir une économie à croissance rapide, bien que les prévisions à long terme (50 ans) de cette firme prévoient un taux de croissance annuel du PIB plus modéré d'environ 3,5 p. 100. L'Afrique du Sud aura toujours une économie de taille beaucoup plus petite que n'importe quel pays du BRIC dans quelques décennies. Cependant, en raison d'une réduction du taux de croissance de sa population, elle pourrait avoir un niveau de revenu par habitant plus élevé⁽⁵²⁾.

De même, sur la scène diplomatique, l'Afrique du Sud vise au-delà de son rôle de chef de file dans les tribunes régionales du sud de l'Afrique et de l'Union africaine. Son rôle à l'OMC a déjà été souligné. Toutefois, elle recherche également activement des partenariats en matière de libre-échange et d'investissements bilatéraux et régionaux avec l'Union européenne, l'Association européenne de libre-échange, les États-Unis et le Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay), et elle est en train de tisser des liens plus étroits avec la Chine et l'Inde⁽⁵³⁾.

(51) Wilson et Purushothaman (2003), p. 15.

(52) *Ibid.*, p. 11.

(53) « Assessing South Africa's Economic Role in Africa: South Africa's Economic Re-integration into the World Post-1994 », discours de M^{me} Lindiwe Hendricks, sous-ministre du Commerce et de l'Industrie, République d'Afrique du Sud, prononcé à la Joint Conference of the Royal Institute of International Affairs and the South African Institute, Londres, 10 juin 2004.

A. Conséquences pour le Canada

Il est peu probable que le Canada puisse exercer beaucoup d'influence en Amérique du Sud ou en Afrique en l'absence de liens solides avec le Brésil et l'Afrique du Sud. Le Canada doit également tenir compte du rôle croissant de ces pays dans les tribunes multilatérales, notamment l'OMC et l'ONU.

Traditionnellement, le Brésil est le principal partenaire commercial du Canada dans les Amériques, exception faite des pays membres de l'ALENA. Il existe également une relation d'investissement de longue date, même s'il s'agit d'une relation qui porte sur une base plutôt étroite. Des progrès ont été réalisés au cours des dernières années, les IDE canadiens au Brésil atteignant environ sept milliards de dollars en 2003 et les investissements brésiliens au Canada dépassant cette somme. Cette relation d'investissement est donc beaucoup plus importante que celle qui existe entre le Canada d'une part et la Chine et l'Inde combinées. Par ailleurs, les exportations canadiennes au Brésil sont bien en deçà de leur niveau record enregistré en 1997 et les échanges commerciaux bilatéraux ne comptent que pour 0,4 p. 100 des échanges mondiaux totaux du Canada (seulement 0,2 p. 100 des exportations et 0,7 p. 100 des importations en 2004).

De plus, globalement, les relations bilatérales ne sont pas encore claires. Une visite au Brésil du premier ministre et du ministre du commerce canadiens en novembre 2004, qui a donné une impulsion à la négociation d'un arrangement limité de libre-échange avec le Mercosur, a constitué un signe positif après une série de désaccords entre les deux pays, dont l'interdiction des importations de bœuf brésilien au Canada en 2001 en raison des craintes liées à l'ESB et la dispute non résolue concernant les subventions à l'exportation dans le cas des jets régionaux construits par Bombardier et son concurrent brésilien Embraer⁽⁵⁴⁾. D'une façon plus générale, le Canada et le Brésil ne partagent pas les mêmes points de vue sur les négociations, maintenant en suspens, concernant la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et il semble que cette situation ne soit pas étrangère au fait que les négociations bilatérales avec le Mercosur se soient enlisées également. Un analyste avance que même si le Brésil est intéressé à s'entendre avec le Canada, il a l'intention de poursuivre sa propre stratégie hémisphérique, qui n'est pas centrée sur les intérêts de l'Amérique du Nord. Qui plus est, « le Canada ne contrôle pas l'ordre

(54) Pour une discussion détaillée de ces irritants et d'autres encore, voir Annette Hester, « Canada and Brazil: Confrontation or Cooperation? », dans Cooper and Rowlands (2005), p. 207 à 213.

du jour [de la ZLEA] –, ce sont les États-Unis et le Brésil qui le font. Le Canada aura de plus en plus de difficulté à exercer un contrôle sur cet ordre du jour et il faudra de l'imagination créatrice si l'on veut retrouver des relations canado-brésiliennes productives. »⁽⁵⁵⁾

En ce qui concerne l'Afrique du Sud, le Canada a fourni une aide bilatérale considérable pour aider le pays à faire la transition vers la démocratie après l'apartheid (quelque 150 millions de dollars dans la décennie qui a suivi l'adoption de la nouvelle Constitution en 1994). L'Afrique du Sud est également le principal partenaire commercial du Canada dans l'Afrique subsaharienne. Cependant, les échanges totaux sont encore très modestes, puisqu'ils ne représentent qu'environ 0,1 p. 100 du commerce bilatéral mondial du Canada (0,1 p. 100 des exportations et moins de 0,2 p. 100 des importations en 2004). Les investissements sont également faibles et sont concentrés principalement dans le secteur des mines et des ressources.

Sur le plan diplomatique, le Canada a cherché à établir un dialogue avec l'Afrique du Sud par le truchement du Commonwealth et d'initiatives panafricaines comme le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui était la question principale à l'ordre du jour du Sommet du G8 dont le Canada a été l'hôte à Kananaskis, en Alberta, en juin 2002. Les relations bilatérales ont été surtout positives. Cependant, le Canada ne semble pas occuper une place importante dans l'approche ambitieuse de l'Afrique du Sud pour établir des liens stratégiques en matière de libre-échange et d'investissement à l'extérieur de l'Afrique.

CONCLUSION

Les prévisions concernant le rééquilibrage des forces à l'échelle mondiale et les projections économiques à long terme doivent être traitées avec prudence étant donné le grand nombre de variables qui sont en jeu. Cependant, elles peuvent mettre en relief des tendances clés qui doivent être prises au sérieux par les décideurs avisés. Une meilleure préparation à des scénarios probables à l'échelle internationale peut également entraîner des réactions plus efficaces devant ces événements anticipés.

Au cours des prochaines décennies, il semble à peu près inéluctable qu'au moins deux pays à « économie de marché émergente » asiatiques, la Chine et l'Inde, parviendront à se frayer un chemin jusque dans le peloton de tête des économies mondiales et qu'ils exerceront

(55) *Ibid.*, p. 214 [traduction].

une influence grandissante à titre de puissances mondiales. Un changement d'une telle importance dans l'équilibre des forces à l'échelle mondiale remettra vraisemblablement en question la place qu'occupent même les pays occidentaux les plus puissants. À tout le moins, les pays actuels du G7 devront adapter leurs politiques pour faire une place aux intérêts de ces puissances montantes.

À l'extérieur de l'Asie, plusieurs autres pays – notamment le Brésil et l'Afrique du Sud – exerceront vraisemblablement un leadership croissant au sein de leur région respective, au sein du monde en développement dans son ensemble et au sein des tribunes multilatérales importantes, dont les Nations Unies et l'Organisation mondiale du commerce. De plus, ces pays sont en voie de forger des liens entre eux et avec des puissances asiatiques. Ils tissent des réseaux et des alliances qui font la promotion de programmes communs pour la coopération « Sud-Sud ».

En tant qu'acteur de petite taille dans un monde de géants, le Canada verra vraisemblablement le déclin de sa puissance relative sur la scène mondiale se poursuivre. En tant que pays qui dépend grandement du commerce, le Canada demeurera également fortement exposé aux tendances économiques internationales. Et dans un environnement de concurrence multipolaire plus intense, le Canada pourrait ne pas pouvoir miser autant qu'il l'a fait dans le passé sur la proximité des États-Unis, qui seront eux-mêmes occupés à relever leurs propres défis liés au rééquilibrage des forces. Les choix qui s'offrent au Canada en matière d'options concurrentielles au sein de l'Amérique du Nord et au-delà, qu'ils comprennent une intégration économique plus poussée ou des relations plus diversifiées avec d'autres régions, dépendront fortement des changements que la Chine, l'Inde et d'autres pays à économie de marché émergente apporteront dans le système international.

Si le Canada veut éviter d'être marginalisé, il devra faire preuve d'innovation tant au pays qu'à l'étranger en préparant les Canadiens à cette nouvelle ère de concurrence mondiale à « visage asiatique » de plus en plus prononcé et en établissant des liens plus solides avec les puissances émergentes du système international. Il n'est certainement pas trop tôt pour élaborer des stratégies pour affronter ce défi.